

Rapport annuel du maire

Juin 2023

Selon l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 15 mai dernier, la firme Raymond Chabot Grant Thornton est venue présenter au public les résultats financiers consolidés au 31 décembre 2022. Selon eux, dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers déposés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La Ville a dégagé un surplus budgétaire cette fois-ci de l'ordre de 79 117 \$. Les résultats financiers consolidés, qui incluent les résultats du Parc régional Petite-Cascapédia, de la Société de développement économique de New Richmond inc. et de la Corporation de développement touristique, sont quant à eux négatifs, et ce, à la hauteur de 314 356 \$. Tel qu'énoncé publiquement, ce résultat est complètement tributaire aux finances du Parc régional Petite-Cascapédia, avec un résultat annuel négatif de 378 614 \$ après amortissements. Quant aux deux autres organismes membres de notre périmètre comptable, les résultats sont intéressants. La Société de développement économique a dégagé un surplus de 51 635 \$ et la Corporation de développement touristique, un léger déficit de 18 \$ seulement.

Sans surprise, je répète publiquement que l'avenir du Parc régional Petite-Cascapédia, et plus particulièrement les activités de ski à la montagne, est plus que jamais menacé. Sans la contribution d'autres partenaires et sans une contribution plus large que celle de New Richmond, il sera impossible de poursuivre ce service trop longtemps. Très déficitaire, cette activité hivernale de très grande importance pour notre région ne pourra survivre bien

longtemps. Heureusement, un comité de gens d'affaires et de personnes impliquées du milieu s'est mobilisé et travaille ardemment à trouver des solutions pérennes. Situé dans le territoire non-organisé de la MRC de Bonaventure, notre région ne peut voir disparaître cet outil d'attraction et de rétention. Les prochaines semaines seront cruciales.

Au niveau municipal, les dernières années auront été fastes en ce qui concerne la création de richesse sur notre territoire. De nombreux investissements dans le secteur commercial et industriel ont généré d'importantes retombées pour notre ville. Nous ne pouvons qu'être fiers des résultats obtenus récemment. Toutefois, le contexte économique actuel lié à un taux d'inflation élevé et à de forts taux d'intérêt engendre une pression importante sur nos finances et les vôtres. Nous devons actuellement composer avec tout cela, ce qui n'est pas simple. Dans ce contexte, et en harmonie avec notre plan d'actions stratégiques, nous choisissons minutieusement les investissements à réaliser afin de respecter notre capacité de payer. Plusieurs projets sont retardés à plus tard, et c'est mieux ainsi. Le temps nous permet ainsi de bien nous préparer pour le futur.

Merci.

Éric Dubé, maire